

AVENANT n° [REDACTED] AU REGLEMENT CADRE DES JEUX 2020-2021

RMC ANTENNE ET WEB

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

RMC, Société Anonyme Monégasque au capital de 2 287 500 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 788 185 288, dont le siège social est situé 10-12 quai Antoine Premier 98080 Monaco et dont l'établissement principal est situé au 2 rue du Général Alain De Boissieu 75015 Paris,

Et son/ses partenaire(s)

SPORTSCOTV, Société par Actions Simplifiée, au capital 1 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 819 960 998, dont le siège est au 2 rue du Général Alain De Boissieu, 75015 PARIS

MCS, Société par Actions Simplifiée, au capital de 31 300,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 500 184 189, dont le siège est 2 rue du Général Alain De Boissieu 75015 PARIS

ALTICE ENTERTAINEMENT NEWS & SPORTS, société de droit Luxembourgeois ayant son siège au 3, boulevard Royal, Luxembourg L-2449, Luxembourg

DIVERSITE TV France, Société par actions simplifiée au capital de 13 841€ immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 750 978 645, dont le siège est au 2 rue du Général Alain De Boissieu, 75015 PARIS

Ci-après dénommés ensemble les « Société(s) Organisatrice(s) »

organisent du 18 02 2021 au 06 05 2021 le jeu [EUROPA LEAGUE], gratuit sans obligation d'achat (ci-après dénommés le « Jeu »), annoncé et présenté, en tout ou partie :

à l'antenne radiophonique de RMC et/ou sur les antennes télévisées de RMC SPORT 1, 2, 3, 4 ou RMC Story sur lesquelles certains programmes sont diffusés simultanément à la diffusion sur l'antenne radio de RMC ;

selon les modalités particulières précisées dans le présent avenant.

Le présent avenant vient détailler les modalités des Jeux définies dans le Règlement Cadre des Jeux RMC 2020-2021, déposé le 03 septembre 2020 à l'étude de la SCP SIMONIN LE MAREC GUERRIER, Huissiers de Justice associés, 54 rue Taitbout, 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

1. Conditions de participation

Le Jeu est accessible :

sur les antennes télévisées de RMC SPORT 1, 2, 3, 4, RMC Story sur lesquelles certains programmes sont diffusés simultanément à la diffusion sur l'antenne radio de RMC ;

Pour participer au Jeu, l'internaute aura la possibilité de tenter sa chance :

- par SMS au numéro 7 32 16 [1 OU 2]
- par SMS au numéro 7 32 16 [FINALE]

Les frais de participation relatifs à ce(s) mode(s) de participation et leur remboursement éventuel s'appliquent selon les modalités définies ci-après :

[Par SMS] Pour les participants dûment inscrits, le coût pour la participation au Jeu par SMS pourra être remboursé, sous réserve des conditions suivantes :

- dans la limite des coûts réels engagés par le participant, définis comme tels : [ex : une participation par jour, par participant, par sms envoyé pour participer au Jeu] ;
- sur la base de 0,75 € TTC le SMS plus coût du SMS facturé par l'opérateur ; pour un montant maximum de 3 (trois) SMS. si le participant opte pour le « double ta chance »)

2. Principe et modalités particulières du Jeu :

RMC Sport 1, 2 et 3 et RMC Story offrent aux téléspectateurs la possibilité de remporter un pack pour 2 comprenant vols A/R, places et hébergement, pour la finale de l'Europa League se déroulant le 26 Mai 2021 à Gdansk (Pologne).

Durant chacune des soirées de l'Europa League entre le 18/02/2021 et le 06/05/2021, 2 fois par mi-temps, 1 question (une différente par mi-temps, soit 2 questions par match) relative au match et au thème de la soirée est posée avec 2 (deux) choix de réponse.

Pour jouer, le participant a jusqu'à la fin du match pour envoyer sa réponse par SMS au numéro 7 32 16 en tapant 1 ou 2 en fonction du numéro correspondant à sa réponse.

Nota Bene : Les auditeurs ont la possibilité de doubler leur chance de gagner le lot (ci-après le « 'double ta chance ») en envoyant par SMS au 73216 le mot FINALE. Une seule chance doublée par Participant sera prise en compte.

Un tirage au sort aura lieu le 07/05/2021 effectué sous le contrôle des organisateurs, parmi l'ensemble des participants ayant correctement répondu à au moins une question au cours de la session.

3. Mode de désignation et information du ou des gagnants :

Un tirage au sort sera effectué le 07/05/2021 afin de sélectionner le gagnant parmi les participants retenus suite à l'envoi d'un SMS lors du jeu durant les matchs diffusés sur RMC SPORT et RMC STORY entre le 18/02/2021 et le 06/05/2021.

Le gagnant sera informé de la procédure à suivre pour l'obtention de son lot :

- Personnellement le jour du tirage par mail / courrier / téléphone / SMS au numéro indiqué lors de son inscription.
- Le gagnant sera contacté le jour du tirage au sort. Ce dernier dispose de 48h (ouvrées) pour revenir vers la société organisatrice et lui fournir les documents relatifs à la jouissance de son gain.

4. Dotations

1 gagnant se verra remporter 2 places pour la finale de l'Europa League se déroulant le 26 Mai 2021 à Gdansk d'une valeur de 300 euros TTC.

Le lot inclus inclut

- le vol aller/retour en classe économique Paris-Gdansk le 26 et 27 mai 2021 pour le gagnant et un accompagnant d'une valeur totale de 350 euros TTC
- L'hébergement en hôtel pour le gagnant et son accompagnant (nuit du 26 Mai 2021 à Gdansk) d'une valeur approximative de 350 euros TTC

En cas de non possibilité d'assister à l'événement :

- Si l'annulation est liée au gagnant, aucune compensation ne sera offerte
- Si cette annulation est faite plus de 2 semaines avant l'événement, le lot sera remis en jeu
- Si l'annulation est indépendante de la volonté de RMC mais liée à la situation sanitaire : RMC s'engage à offrir une compensation sous la forme d'une place pour assister à un autre événement sportif en partenariat avec RMC dans l'année à venir.
- Aucune compensation financière ne sera offerte

Les prix seront mis à disposition par les Sociétés Organisatrices auprès du gagnant uniquement suivant les informations fournies sur une base déclarative lors de son inscription au Jeu.